

- 1) Code d'identification : **DISPOSITIF ANTIPANIQUE SLASH**
- 2) Numéro d'identification : 4204302.015 KIT SLASH A pour portes REVER et UNIVER multi-usage
4204302.018 KIT SLASH AR pour portes REVER et UNIVER multi-usage
- 3) Utilisation du produit : Barre antipanique pour issues de secours indiquée pour vantail passif des portes à deux vantaux, de dimensions jusqu'à 1350x2880mm/vantail, de masse jusqu'à 300kg/vantail, monté sur charnières ou pivots, avec résistance au feu jusqu'à EI₂120 - REI120 et étanchéité à la fumée. Version AR pour largeur vantail 350÷500mm. Sailie de la barre 75mm.
- 4) Producteur : NINZ S.p.A. - corso Trento 2/A I-38061 ALA (TN) www.ninz.it tel. +39 0464 678300 - fax +39 0464 679025
- 5) Mandataire : -
- 6) Syst. contrôle perform. : système 1
- 7) Norme harmonisée : EN 1125:2008 + EC1:2009
- 8) Organisme notifié : ICIM S.p.A. N.B. n°. 0425 a délivré le certifié de conformité du contrôle de production en fabrique n° 0425 CPR 001308.

9) Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performance-degré	Paragraphe EN 1125
Catégorie d'utilisation	3 - très fréquente	7.1
Endurance	7 - 200.000 cycles	7.2
Masse de la porte	7 - au-delà de 200kg	7.3
Usage sur porte coupe-feu/pare-fumée	B - indiqué	7.4
Sécurité pour les personnes	1 - issues de secours	7.5
Résistance à la corrosion	3 - 96 h (résist. élevée)	7.6
Sûreté pour les biens	2 - 1000N	7.7
Projection d'élément de manœuvre	2 - jusqu'à 100mm	7.8
Type de manœuvre	B - barre à contact	7.9
Champ d'application de la porte	A - 1 ou 2 vantaux	7.10
Substances dangereuses	conforme	ZA

10) Les barres antipanique dont aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 9. Cette déclaration de performances est délivrée sous la seule responsabilité du producteur dont au point 4.

Signé pour le producteur et en son nom par :

Ninz Karl
représentant légal NINZ S.p.A.

MANUEL D'INSTALLATION, D'USAGE ET D'ENTRETIEN

A117-F

5001214/4 - 02/19

SYMBOLES UTILISES



AVERTISSEMENT

Signale un danger pour les personnes et le matériel. Le manque de respect des avertissements signalés par ce symbole peut avoir des conséquences graves, telles que accidents et dommages au matériel.



ATTENTION

Signale un danger d'endommagement du matériel. Le manque de respect des avertissements qui sont signalés par ce symbole peut avoir comme conséquence des dommages occasionnés au matériel.



REMARQUE

Avertissements de caractère technique particulièrement important.

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Barre antipanique pour vantail passif des portes à deux vantaux installées en issues de secours et actionnée par le biais d'une barre à contact. Composé de commandes en acier galvanisé, de carters en plastique noir, barre de manœuvre en aluminium, plus serrure antipanique pour vantail passif, triangles verticales, dispositif en partie haute, gâche pour dispositif et gâche de sol.

FONCTIONNEMENT

La barre antipanique SLASH A ou AR est toujours associée à une deuxième SLASH installée sur le vantail actif (de service) et par conséquent ne prévoit pas de commandes d'ouverture à l'extérieur.

Côté poussant, l'ouverture est toujours possible en agissant sur la barre horizontale qui interagit sur les tringleries haute et basse et pousse en même temps en arrière le pêne de la serrure du vantail actif, libérant de ce fait l'ouverture des deux vantaux.

AVERTISSEMENTS

La barre antipanique SLASH actionnée par le biais d'une barre horizontale est destinée à être utilisée sur portes installées sur issues de secours où des situations de panique sont susceptibles de se produire.

Les caractéristiques de sécurité de ce produit à l'égard des personnes sont fondamentales pour sa conformité à la norme EN 1125. Aucune transformation n'est permise, à l'exception de celles qui sont décrites dans les présentes instructions.

Quand la porte REVER/UNIVER n'est pas préparée pour l'installation de la barre anti-panique ou bien qu'une barre anti-panique déjà appliquée doit être remplacée à la suite d'une rupture ou d'une absence de certification CE, tous les composants concernés doivent être remplacés en suivant les présents instructions et les schémas dessinés.

RECOMMANDATIONS

Pour que la barre anti-panique puisse garantir un degré élevé de sécurité pour les personnes et un niveau de sécurité approprié pour les choses, elle ne doit être posée que sur des portes et des dormants qui sont dans de bonnes conditions. En conséquence, la porte doit être contrôlée, afin de s'assurer qu'elle est montée de manière correcte et qu'elle ne bute contre aucun obstacle au cours de son déplacement.

Il faut faire particulièrement attention à ce qu'un joint de fond de feuillure éventuel n'entrave pas le bon fonctionnement de la barre antipanique.



Il est indispensable de contrôler que chaque vantail s'ouvre quand la barre anti-panique correspondante est actionnée et que les vantaux s'ouvrent sans difficulté même lorsque l'on actionne les deux barres simultanément.

Pendant l'installation, il est indispensable de suivre scrupuleusement les instructions de pose qui figurent dans le présent document. Une fois le travail terminé, l'installateur doit remettre ledit document au responsable du site.

La barre doit être installée de manière à garantir la longueur utile maximum.

Pour le blocage de la porte en position de fermeture, on doit obligatoirement monter les dispositifs préconisés et en aucun cas différents de ceux qui figurent dans le présent document. Cela n'empêche pas l'installation de dispositifs de fermeture automatique.

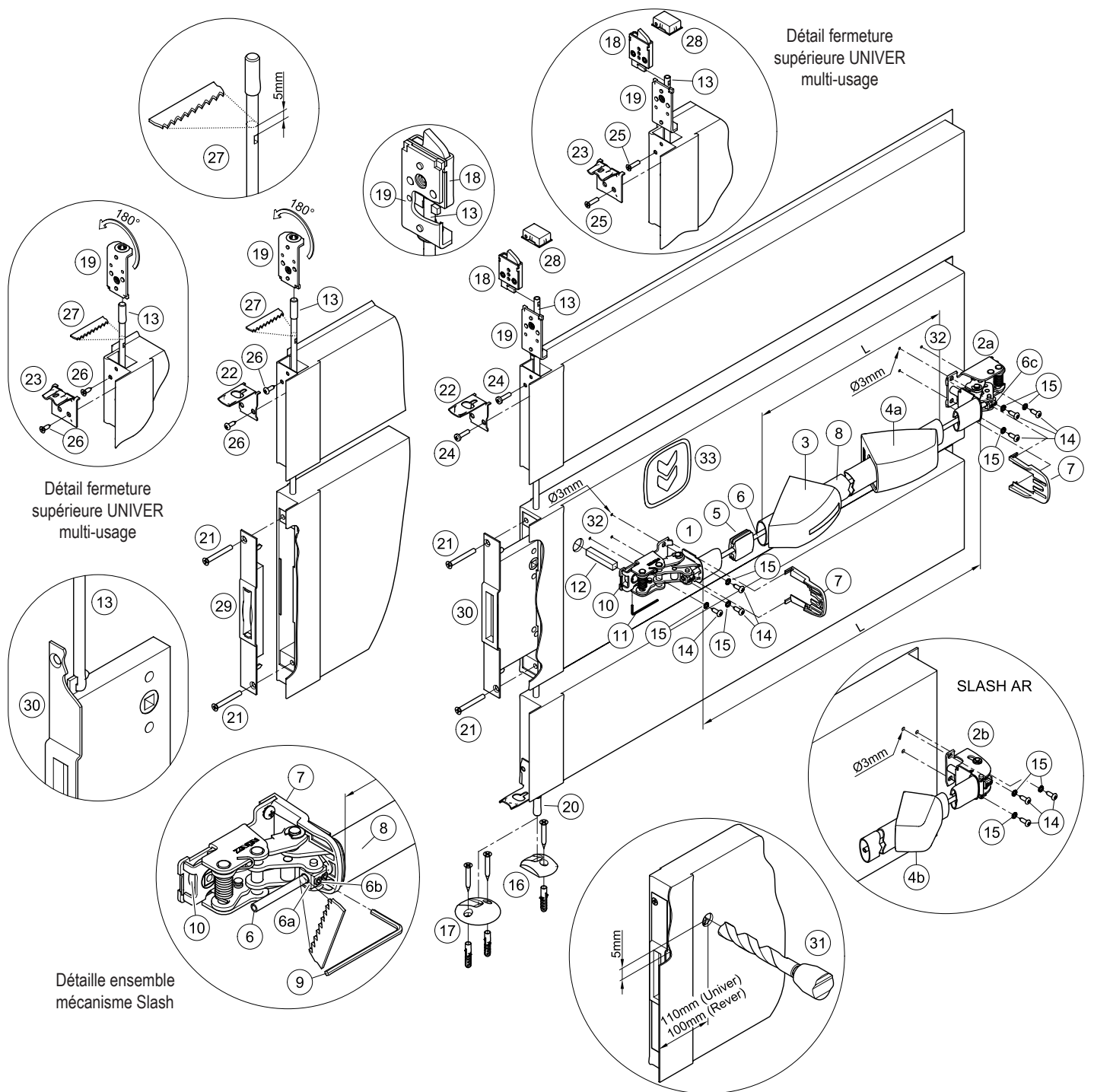
La barre anti-panique SLASH est conçue pour l'installation sur des portes métalliques avec structure interne en nid d'abeille.

Au cas où, pour amener la porte en position de fermeture, il faudrait utiliser un ferme-porte, il faut faire attention de ne pas entraver l'utilisation liée au pas des enfants, personnes âgées et les porteurs de handicap.

Sur la partie interne de la porte, immédiatement au-dessus de la barre d'actionnement, doit être placé un pictogramme (flèche).




Tous les composants fournis et décrits doivent être placés et montés conformément au présent document.



CONTENU DE L'EMBALLAGE KIT BARRE ANTIPANIQUE SLASH A ou AR

position	qté	description	position	qté	description
1, 2a ou 2b	01	Groupe mécanisme Slash ou Slash AR	17	01	Gâche de sol Univer + 2 vis et chevilles
3, 4a ou 4b	01	Emballage carter Slash ou Slash AR	18	01	Dispositif de type pêne en partie haute + vis
5	01	Glissière pour tube de connexion	24	02	Vis à tête cylindrique cruciforme M5x20mm zinguée (pour porte REVER)
6	01	Tube de connexion interne	25	02	Vis à tête fraisée plat cruciforme M5x20mm zinguée noire (pour porte UNIVER)
7	02	Protection	30	01	Serrure antipanique pour vantail semi-fixe
8	01	Barre de manœuvre en aluminium anodisé	33	01	Pictogramme autocollant (flèche verte)
9	01	Clé hexagonale S3	-	01	Gabarit de perçage A034
11	01	Clé hexagonale S2	-	01	Notice de pose Kit barre antipanique Slash A ou AR Rever et Univer multi-usage
12	01	Tige carré 9x9x52mm			
14	06	Vis autotaraudeuse à tête cylindrique Ø4,8x16mm			
15	06	Rondelle dentée			
16	01	Gâche de sol Rever + 1 vis et cheville			


 Il est rappelé que l'installateur est tenu de rédiger, de signer et de remettre au titulaire du site une déclaration d'installation correcte, en faisant explicitement référence aux indications qui sont fournies par le producteur du dispositif pour sortie d'urgence et lui remettre une copie de la notice de pose.

N.B. avant de monter la barre anti-panique, le vantail doit être adapté en suivant les instructions.

OUTILS À UTILISER


Tournevis cruciforme de grandeur moyenne ou visseuse électrique, tournevis à fente de grandeur moyenne, perceuse électrique, foret acier Ø3, et Ø20mm, scie fine et pour aluminium.


IMPORTANT

- Le montage doit être réalisé par un personnel qualifié, qui doit suivre et respecter toutes les indications suivantes.
- Pour une installation correcte il est nécessaire que tous les composants fournis soient installés, rondelles dentées incluses.
-  - Aucune modification par rapport à ce qui est indiqué n'est autorisée, de même qu'il n'est pas permis d'utiliser des composants différents de ceux qui sont indiqués dans le contenu de l'emballage.
- La barre anti-panique Slash A, en raison de sa fonction elle-même, doit être installée sur le côté poussant du vantail passif et le vantail actif doit également être équipé d'une barre anti-panique Slash.
- Avant de procéder au montage, contrôler que tout correspond bien dans le contenu de l'emballage.
- On n'admet pas de configurations d'installation différentes de celles qui sont prévues dans le schéma figurant à la page 2/4.
- Si la porte n'est pas encore installée et pour éviter d'autres opérations d'adaptation, on conseille de définir le sens d'ouverture depuis le début, afin que les opérations de changement du sens d'ouverture indiquée dans la notice de pose de la porte se puissent faire en même temps. La porte de série est préparée avec l'ouverture droite tirante.



INSTALLATION

- Pour faciliter les opérations, il est conseillé de mettre le vantail passif, (semifixe) à plat sur deux chevalets (opération non obligatoire).
- Démontez d'abord tous les composants de poignées ou barres qui sont éventuellement présents.
- Démontez la serrure (29) présente en dévissant les deux vis (21) frontales.
- Il faut faire coulisser la tringle haute (13) du montant central en traînant également avec lui le disposer en forme d'angle avec guide (19) en dévissant les deux vis (26) frontales et en enlevant la petite équerre d'assemblage dormant (22 ou 23) aussi si elle est présente.
- Enlever les deux douilles en plastique de guidage tringleries (en partie haute et basse) de l'intérieur du logement de la serrure du vantail passif, à l'aide d'un tournevis à fente.
- Couper l'embout de la tringle haute (13) à 5mm de la fente (27).
- Appliquer le dispositif de type pêne (18) présent dans le KIT, amener la tringle haute (13), le disposer en forme d'angle (19) tourné à 180° et la petite équerre (22 ou 23) le tout en position correcte et revisser avec le deux vis M5x20mm (24 ou 25). La tringle basse (20) ne doit pas être modifiée.


-  - Appliquer la nouvelle serrure (30) en faisant attention de centrer la fente de la tringle basse et de la tringle supérieure. L'opération doit se faire avec la plus grande prudence, en faisant attention de ne pas abîmer ou déplacer les éventuels composants présents au sein du logement de la serrure. Attention, le carré de la serrure doit être tourné vers le haut de la porte, réutiliser pour la fixation les deux vis M6x50mm (21). Vérifier que les deux tringles soient accrochées et qu'elles peuvent bouger sans entrave.
- Si elle n'est pas déjà installée, appliquer la gâche de sol (16 ou 17), en la fixant avec les vis et les chevilles correspondantes, selon la notice de pose de la porte.
- Procéder ensuite au montage de la barre et en cas d'absence du trou pour le passage de la tige carrée (12), percer la tôle du vantail, du côté poussant de la porte, avec un foret Ø20mm, en respectant la position indiquée dans la figure (31).
- Réaliser les trous (32) avec un foret Ø3mm, à l'aide du gabarit fourni placé bien nivelé. Si la tôle est déjà percé, percer de toute façon le renfort interne.

-  - Insérer la tige carrée (12) sur la came (10) du mécanisme de manœuvre (1) de telle manière qu'il soit en saillie de 38mm, en le fixant dans cette position avec la clé hexagonale S2 (11).
- Rapprocher le mécanisme de manœuvre (1) de la barre du côté serrure (côté poussant de la porte), avec la levée de la came (10) tournée vers le bas. Centrer correctement le trou carré de la serrure (30) et fixer le mécanisme avec les vis auto-taraudeuses Ø4,8x16mm (14) et les rondelles dentées correspondantes (15).
- Fixer le mécanisme (2a ou 2b) de la barre du côté charnières, avec les vis auto-taraudeuses Ø4,8x16mm (14), et les rondelles dentées (15).
- Prendre la mesure "L" correcte pour couper la barre en aluminium (8) et éliminer les éventuelles bavures. Introduire la glissière (5) au centre de la barre.
- Démontez le mécanisme (2a ou 2b) de manière à pouvoir enfiler la barre de manœuvre (8) sur le mécanisme côté serrure (1); insérer ensuite également le tube de connexion (6) jusqu'à traverser le petit bloc (6a).
- Enfiler les carters en plastique sur la barre de manœuvre, d'abord celui qui porte l'étiquette (3) puis l'autre qui n'en a pas (4a ou 4b). Joindre le mécanisme côté charnières (2a ou 2b) avec la barre, en insérant en outre le tube de connexion (6), puis fixer de nouveau le mécanisme à la porte.
- Fixer provisoirement le tube de connexion (6) avec les deux vis sans tête (6c) du mécanisme côté charnières (2a ou 2b), sans cependant le faire dépasser du petit bloc, en utilisant la clé hexagonale S3 (9) pour cette opération.
- En maintenant la barre de manœuvre (8) tirée, fixer sans forcer les deux vis sans tête (6b) qui bloquent le tube de connexion au mécanisme côté serrure (1).

Pousser l'extrémité de la barre du côté charnières, en contrôlant que se produise la sortie complète du contre pêne et le recul complet du dispositif de type pêne en partie haute (18), ainsi que de la tringle basse (20). Si c'est le cas, visser à fond les quatre vis sans tête (6b et 6c), jusqu'à ce qu'ils ne saillent pas du petit bloc. Dans le cas contraire, desserrer les vis sans tête et recommencer l'opération, en vérifiant que le tube de connexion soit bien en tension. Couper l'extrémité du tube de connexion qui saille.



- Enfiler les protections (7) dans les guides prévus à cet effet des deux mécanismes (une seulement, du côté serrure, en cas de version AR).
- Appliquer les carters (3 et 4a ou 4b) en les faisant descendre sur les mécanismes correspondants, en vérifiant que les protections (7) demeurent correctement introduites dans leur logement. Appuyer un peu la barre de manœuvre et accrocher les carters en faisant déclencher le côté large et ensuite le côté étroit.
-  - Actionner la barre Slash A en n'importe quel point de la barre horizontale, en contrôlant que se produise la sortie complète du contre pêne et le recul complet du dispositif de type pêne en partie haute (18), ainsi que de la tringle basse (20). Exécuter les vérifications aussi bien quand la porte est ouverte que quand elle est fermée.
- Appliquer sur le côté interne de la porte, immédiatement au-dessus de la poignée, le pictogramme (33) formé de la flèche verte.
-  - Pour finir, mesurer avec un dynamomètre la force à appliquer sur la barre de manœuvre de la barre Slash A afin de libérer le vantail passif du pêne de la serrure et du verrouillage en partie haute et basse. Marquer les forces ainsi relevées dans le présent document.



UTILISATION

- Vérifier que le vantail s'ouvre toujours aisément.
- Éviter tout effort ou intervention inutile sur la barre anti-panique.
- Protéger la barre contre les agents atmosphériques externes.
- Éviter toute entrave qui pourrait empêcher la course de la barre.
- Ne pas peindre la serrure antipanique du vantail passif, ni les dispositifs de type pêne en partie haute, ni l'embout de la tringle basse et sa guide.
- Utiliser correctement la barre, en ne la tirant pas dans le sens contraire.
-  - Procéder immédiatement au remplacement des éléments endommagés ou fonctionnant mal.

ENTRETIEN

Dans le but de garantir une utilisation conforme à la norme, il est nécessaire de procéder aux contrôles d'entretien ordinaire suivants, à des intervalles ne dépassant pas un mois:

- Vérifier que tous les composants montés correspondent à ceux qui figurent dans les présentes instructions et qu'ils n'aient pas été ajoutés à la porte des dispositifs de blocage pas prévus de l'installation originaire.
- Contrôler et actionner la barre antipanique, afin de vérifier que tous les composants se trouvent dans des conditions de fonctionnement satisfaisantes.
- En ayant recours à un dynamomètre, vérifier que les forces d'ouverture n'ont pas été modifiées de manière sensible par rapport aux forces ayant été réglées au moment de l'installation originaire.
-  - Contrôler que toutes les vis soient bien serrées et bien fixer celles qui seraient éventuellement desserrées.
- Actionner la barre anti-panique en la poussant à fond et en n'importe quel point de la barre horizontale, en contrôlant que se produise la sortie complète du contre pêne de la serrure et le recul complet du dispositif de type pêne en partie haute (18), ainsi que de la tringle basse (20). Exécuter les vérifications aussi bien quand la porte est ouverte que quand elle est fermée.
- Contrôler qu'une fois la barre relâchée, se produise le recul complet du contre pêne, de même qu'à la sortie complète du dispositif de type pêne en partie haute et, en fermant le vantail, de la tringle basse.
- Contrôler que la barre de manœuvre n'a pas été déformée et, si c'est le cas, la remplacer.
-  - Vérifier que la gâche supérieure et celle du sol ne sont pas obstruées; si c'est le cas, éliminer ce qui les bouche.
- Le produit n'exige aucun entretien particulier: il est cependant conseillé de lubrifier à intervalles périodiques, avec une graisse en spray, le dispositif de type pêne en partie haute, la guide de la tringle basse, les mécanismes internes de la serrure et de la barre, pour cette dernière en agissant par la fente du carter.
- Pour procéder aux opérations de nettoyage normales, il faut utiliser des produits détergents non agressifs.

-  - D'éventuelles opérations de réparation doivent être réalisées par un personnel qualifié, en utilisant des pièces détachées originales NINZ.
-  - Le titulaire de l'activité est tenu de conserver la déclaration de correcte installation, de procéder à l'entretien correct de la barre en respectant toutes les indications d'entretien fournies par le producteur, d'annoter toutes les opérations d'entretien et de contrôle sur le registre et de conserver le présent document.

